

Monsieur le premier adjoint

Le démarrage prochain des travaux d'aménagement du parc pour enfants ne doit pas aboutir à la suppression de l'espace vert communal très arboré situé à côté de la Tour d'Aygosi et qui est utilisé par les nombreux usagers de la promenade de la Torse.

Une convention en cours de signature entre l'association AMS , locataire de la bastide Constant, et la ville prévoit en effet qu'à compter du 29 juin que les voitures des personnels d'AMS qui stationnaient jusqu'à présent sur l'emprise du futur parc seront désormais positionnées sur cet espace vert qui servira donc de parking provisoire.

Le CIQ demande instamment qu'une autre solution plus protectrice des intérêts des usagers de la promenade, des habitants de la Tour d'Aygosi mais aussi des personnels d'AMS puisse être trouvée en mobilisant des places dédiées sur le parking Carcassonne tout proche et qui dispose de très nombreuses places vacantes en semaine.

En vous demandant un examen très attentif de cette demande, je vous prie d'agréer, monsieur le premier adjoint, mes meilleures salutations

Michel Braunstein